

PRIX

Citoyen de la culture ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES

Dossier de candidature 2008

Identification du candidat	
Organisme : Société de développement commercial (SDC) du Vieux-Montréal	
Adresse : 300, rue du Saint-Sacrement, bureau 518	
Ville : Vieux-Montréal	Code postal : H2Y 1X4
Téléphone : 514 732-8685	
Télécopieur : 514 844-4448	Courriel : agravel@sdcvieuxmontreal.com

Identification de la réalisation	
Nom du projet : Les Chuchoteuses	
Année(s) de réalisation : 2006	

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de l'organisme

Veillez décrire les missions de l'organisme, ses réalisations antérieures ainsi que son engagement envers les arts et la culture, la participation des citoyens, le développement local, etc.

La Société de développement commercial (SDC) du Vieux-Montréal a été créée en janvier 2004 en réponse à la volonté des commerçants et des gens d'affaires du milieu de se doter d'une organisation vouée à promouvoir et à encourager le développement de ce quartier historique afin d'en accroître la prospérité. À ce jour, la SDC du Vieux-Montréal regroupe quelque 2900 membres actifs sur son territoire compris entre les rues Saint-Antoine et de la Commune et entre les rues Berri et McGill.

De par son rôle historique, étant le berceau patrimonial de la Ville de Montréal, le Vieux-Montréal a connu des transformations majeures au cours des dernières décennies et s'est taillé une place prépondérante en ce qui a trait à l'avenir de Montréal. D'ailleurs, de par son importance, son rôle historique et patrimonial particulier, le Vieux-Montréal occupe une place de premier plan pour le développement de la grande région métropolitaine.

Dans ce contexte, et en tant qu'organisme majeur dans le développement de revitalisation de ce quartier historique, la SDC du Vieux-Montréal déborde d'idées quant à l'embellissement de son quartier patrimonial.

Comme le Vieux-Montréal regorge d'espaces, de ruelles, de terrains vagues, de murs et de façades non exploités, l'aménagement de plusieurs d'entre eux permettrait d'accroître rapidement et significativement la beauté du quartier. En effet, la revitalisation et la mise en valeur des espaces oubliés du Vieux-Montréal est une priorité pour la SDC du Vieux-Montréal.

Présentation de la réalisation

Décrivez la réalisation et présentez-en les origines, les publics visés, les objectifs, les partenaires, les défis particuliers, etc.

En mai 2006, la SDC du Vieux-Montréal a décidé de poser un premier geste qui sera, elle l'espère, suivi par d'autres. En effet, la SDC a agi à titre de chef d'orchestre afin d'aménager un endroit qui servait de repos aux débris poussés par le vent. Ainsi, le directeur de la Galerie Saint-Dizier, M. Brian Brisson, déçu de l'ambiance qui régnait en avant de sa Galerie, a exprimé son désir d'exposer un bronze grand format de l'artiste Rose-Aimée Bélanger. En effet, il voulait revitaliser cet endroit public qui servait de lieu de repos aux ordures. Il a donc fait appel à la SDC du Vieux-Montréal afin qu'elle l'appuie dans ce processus. C'est ainsi que la Société a entrepris des démarches pour faire en sorte que le projet prenne forme quelques mois plus tard, soit au mois de novembre 2006.

En collaboration avec la Galerie Saint-Dizier et l'arrondissement Ville-Marie, la SDC du Vieux-Montréal a réussi à aménager une place publique, soit la placette Saint-Dizier, en plein cœur du quartier historique. « Les Chuchoteuses », représentant trois dames, un peu dodues, discutant entre elles sur un banc, ont donc élu domicile sur cette placette, située au coin des rues Saint-Paul et Saint-Dizier. En plus d'embellir un espace oublié du quartier, ce projet a permis d'offrir une vitrine exceptionnelle à la culture d'ici, tout en reflétant la vocation artistique du Vieux-Montréal.

La SDC du Vieux-Montréal a orchestré le processus du début à la fin en fournissant à la placette un banc de parc, afin de permettre aux visiteurs d'accompagner « Les Chuchoteuses », en y disposant des lumières pour illuminer l'endroit, un bac à fleurs et des jardinières pour embellir cette nouvelle place publique, ainsi qu'une plaquette afin d'identifier l'auteure de l'œuvre et les partenaires de ce projet d'aménagement.

De plus, la SDC du Vieux-Montréal a choisi d'y mettre son grain de sel afin de souligner le passage de chaque saison. Toujours de bon goût, la placette se voit orner de lumières pour la période hivernale, de fleurs pour la période estivale et de petites citrouilles pour annoncer l'arrivée de l'automne et souligner la fête de l'Halloween.

Cette œuvre fait maintenant partie intégrante du circuit d'art public qui se veut un parcours des différentes galeries d'art situées dans le quartier historique, agglomérées principalement sur la rue Saint-Paul. L'art urbain contribue à la qualité d'un lieu et cette œuvre agrémenté la vie des gens du quartier qui s'y promènent.

Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. *

Par exemple :

- **Comment** la réalisation favorise-t-elle la participation des citoyens ?
- **Comment** la réalisation permet-elle de sensibiliser la population à certaines problématiques de développement (sociales, économiques, environnementales, urbaines, etc.) ?
- **Comment** la réalisation suscite-t-elle une nouvelle appropriation de l'espace public ?
- **Comment** la réalisation favorise-t-elle le développement communautaire ou de certains groupes de la population (insertion sociale, sentiment de fierté, lien de solidarité, etc.) ?
- **Quelles** sont les retombées concrètes (taux de participation, insertion, etc.) ?

Cette opération a demandé un effort constant de la part de la SDC du Vieux-Montréal. Ce projet fait beaucoup parler de lui, et ce, de plusieurs manières. Tout d'abord, les commerçants et les résidants du quartier sont fiers de cette œuvre qui orne à merveille ce petit coin de rue. Cela ne reflétait pas l'image de la rue Saint-Paul en plein développement, rue où règne la plus forte concentration de galeries d'art à Montréal. Ainsi, le bronze de Rose-Aimée Bélanger redonne un nouveau souffle à cette rue, vitrine culturelle du Vieux-Montréal.

L'aménagement de cette placette est un projet rassembleur qui a permis de réunir les gens d'affaires, le milieu artistique, les résidants et l'arrondissement Ville-Marie. Cette réalisation aura permis de renforcer les liens entre les acteurs et de consolider politiquement et socialement le rôle de la SDC du Vieux-Montréal.

Par ailleurs, « Les Chuchoteuses » ont permis à la SDC de remporter une mention spéciale lors d'un récent concours national d'embellissement. En effet, depuis deux ans déjà, la SDC s'inscrit au concours organisé par Collectivité en fleurs. Les opérations effectuées en 2006 lui ont mérité une cote de quatre fleurs sur cinq et une reconnaissance pour la participation des membres. Lors de la deuxième année, la SDC a obtenu une note parfaite, soit cinq fleurs sur cinq, entre autres grâce à la placette Saint-Dizier, laquelle a été récompensée par une mention spéciale.

Cet aménagement a permis de hisser la placette parmi les endroits les plus photographiés de la ville de Montréal. En période achalandée, la placette Saint-Dizier reçoit la visite d'environ 1600 personnes à l'heure et pratiquement personne ne réussit à passer outre l'aspect sympathique et invitant de l'œuvre. Il ne faut pas oublier que le Vieux-Montréal sert de porte d'entrée pour les touristes et, à ce titre, « Les Chuchoteuses » participent à la visibilité de ce quartier patrimonial au niveau mondial.

* Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou la mission de l'organisme.

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, les résultats atteints sur le plan du développement artistique et culturel.

Par exemple :

- Comment la réalisation permet-elle de rapprocher les citoyens des arts et de la culture ?
- La réalisation améliore-t-elle les connaissances des citoyens sur les arts et la culture et participe-t-elle au développement collectif ? Comment ?

Le projet a eu plusieurs retombées dans le quartier historique. Entre autres, il a permis de rassembler et de rendre fiers plusieurs intervenants, membres et partenaires du quartier historique. Il suffit de penser à la galerie Saint-Dizier, à l'arrondissement Ville-Marie et à la SDC du Vieux-Montréal. De plus, cette opération sert maintenant de vitrine pour l'artère commerciale qu'est la rue Saint-Paul, et aussi pour le quartier historique. Comme le Vieux-Montréal agit comme porte d'entrée touristique, il est donc important pour la SDC de se doter d'une création unique qui se distingue des autres afin de mieux représenter la créativité et le milieu artistique de ce quartier patrimonial. « Les Chuchoteuses » ont aidé la SDC à prendre le virage culturel souhaité. La Société assure complètement l'entretien de la placette, soit avec l'installation des fleurs l'été, des lumières l'hiver, des citrouilles l'automne, etc. Ainsi, les gens qui vivent au rythme du Vieux-Montréal, non seulement les touristes, mais les gens d'affaires, les commerçants et bien sûr les résidents attendent avec impatience les décorations que leur SDC décidera d'y aménager. Ainsi, « Les Chuchoteuses » font parler d'elles tout au long de l'année. Certains leur attribuent des qualificatifs ou encore des surnoms comme « Les Grelotteuses ». Ces trois dames font partie du quotidien des gens.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

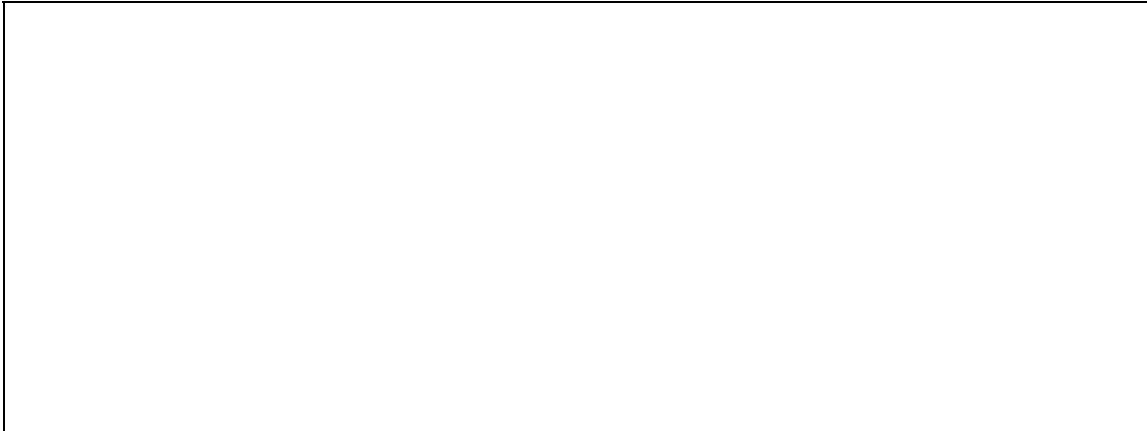
Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Comme le Vieux-Montréal sert de porte d'entrée pour les touristes, « Les Chuchoteuses » participent à la visibilité de ce quartier patrimonial au niveau mondial.

Plusieurs municipalités regorgent d'espaces oubliés. Qu'ils soient petits ou grands, cachés ou à la vue de tous, les espaces oubliés peuvent devenir des lieux de prédilection pour plusieurs touristes, résidents ou gens d'affaires. Ce type d'aménagement ne nécessite pas d'investissements majeurs. Il suffit d'un peu de créativité, de temps, d'efforts et d'entraide entre des membres et des partenaires afin de créer une ambiance, un mode de vie. Il est, de plus, impressionnant de constater l'aspect positif que génère un aménagement si peu coûteux.

(suite)



Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

Inauguration de l'œuvre « Les Chuchoteuses »

Photo 2

« Les Chuchoteuses »

Photo 3

« Les Grelotteuses »

Photo 4

« Les Chuchoteuses », l'automne

Photo 5

« Les Chuchoteuses » en période estivale

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Gravel	Prénom : Annick
Adresse : 300, rue du Saint-Sacrement, bureau 518	
Ville : Vieux-Montréal	Code postal : H2Y 1X4
Téléphone : 514-732-8685	Télécopieur : 514-844-4448
Courriel : agravel@sdcvieuxmontreal.com	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Adjointe au directeur général et responsable des projets spéciaux	
Employeur : Société de développement commercial (SDC) du Vieux-Montréal	

Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité (40 %)

Développement artistique et culturel (30 %)

Originalité et excellence (30 %)

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2008** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à recherche@arts-ville.org

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Ève Gauthier

T. 418 691-7480

C. recherche@arts-ville.org

www.arts-ville.org